

Réf: Dossier 271600

Avis de constitution

SOCIETE « GORANN BASE »

Siège Abidjan COCODY ANGRE, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GORANN BASE »

Objet : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLIC, CONSTRUCTION, DISTRIBUTION D'EQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX, FOURNITURES DE BUREAU, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan COCODY ANGRE, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M KOFFI N'GORAN DAVID TIMOTHÉE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13370 du 11/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87546/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

